



Formulaire de déclaration de perte ou de vol

Tous nos formulaires sur : www.ge.ch/etrangers-confederes



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
Département de la sécurité et de l'économie
Office cantonal de la population et des migrations

Route de Chancy 88 - 1213 Onex
Case postale 2652 - 1211 Genève 2

022 546 46 41
022 546 46 41
E-mail : etrangers.ocpm@etat.ge.ch

- Formalités** Un délai d'examen de 30 jours est nécessaire pour l'obtention d'un duplicata
- Procédure** L'utilisateur doit se présenter personnellement auprès des guichets d'ACJÔUT
- Pièces justificatives**
- Le présent formulaire à compléter intégralement (en caractères MAJUSCULES), dater et signer
 - 1 pièce d'identité avec photo (*passport, carte d'identité, etc.*)
 - 1 photo format et qualité passeport suisse pour les permis étrangers
- Émoluments**
- Permis pour étrangers : 65.00 CHF
 - Attestations pour Confédérés : 50.00 CHF.

Je soussigné-e

- Nom(s)
- Prénom(s)
- Date de naissance (jj/mm/aaaa)
- Nationalité / Origine
- Adresse (Rue et n°) App. n°
- C/O Localité NPA
- Adresse e-mail
- Téléphone
- Profession
- Employeur

déclare formellement que mon : (cocher ce qui convient)

- Certificat (Confédérés) d'établissement (AE) de séjour (AS) professionnelle (AEP)
- Permis (Etrangers) B C Ci F G L N
- Autre (*indiquer de quel document il s'agit*)
- a été :** perdu(e) volé(e) détruit(e)

dans les circonstances suivantes : (date, lieu, etc.)



Dans l'éventualité où ce document serait retrouvé, je m'engage à le restituer immédiatement à l'Office cantonal de la population et des migrations.

Genève, le (jj/mm/aaaa) Signature

Quittance #